

Compte-rendu de la réunion du comité de suivi du PEDT

(Projet Educatif Du Territoire) du 03/12/19

Présents : M. Dominique Traon (Adjoint aux affaires périscolaires et à la jeunesse), M. Arhan (Directeur de l'école Saint-Joseph), Mme Riquelme - Joulan (Directrice de l'école AEC), Mme Cécile Guillaume (Présidente de l'APEL de l'école S-J), Mme Lucile Gruel (Directrice de l'ALSH UFCV), M. Boris Garreau (Coordinateur enfance-jeunesse UFCV).

Ordre du jour :

- Les points à améliorer sur le périscolaire de l'an passé ont-ils été améliorés ou sont-ils en voie d'amélioration ?
- Avancer sur les 3 thèmes choisis en commun : la place des écrans, le vivre ensemble et l'ouverture culturelle.
- Questions diverses.

Points d'améliorations souhaités pour 2019/2021 :

- Stabilisation de l'équipe municipale périscolaire.
- Transmissions diverses sur le temps du midi des agents aux équipes enseignantes.
- Formation « gestion de conflits » pour les agents du périscolaire.

Transmissions :

- Les directeurs d'écoles trouvent qu'il y a une amélioration des transmissions de s agents des temps du midi à l'équipe scolaire. Cela peut encore s'améliorer, ils préfèrent de vive voix à 13h45 quand l'équipe enseignante arrive.

Formation « gestion de conflits » pour les agents du périscolaire.

- Une formation « *gestion des conflits* » serait souhaitable. La posture de quelques agents sur certains moments et dans certaines situations peut être améliorée.
- Par exemple : le vocabulaire avec les enfants, les retours aux parents, la posture professionnelle.
- Boris se renseigne sur un intervenant pour cette formation et transmet l'information à la DGS pour organiser ce temps avec l'équipe.

- En plus de cette formation, il a été proposé 3 actions :

-

1/ Décembre :

- Une fiche « posture professionnelle » sera élaborée pour être présentée aux agents périscolaire en place et à ceux nouvellement embauchés.

2/ Janvier-Février :

- Présentation des agents périscolaires aux enfants dans les classes à 11h45. En priorité sur l'école S-J pour les agents qui font le transfert. Cela permettra de rappeler les règles lors des déplacements en présence des professeurs. Voir avec la DGS pour les possibilités.

Mars-avril :

- Une rencontre peut être organisée entre les agents communaux et les équipes scolaires afin d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées.
- Dû à la mobilité de l'équipe le cursus d'intégration est important (connaître les services, se présenter...) il faut compter 1h de présentation du service et des locaux avant de commencer

Communication avec les familles :

- Il est proposé de faire un organigramme des agents périscolaires qui sera visible sur le site de la mairie.
- Les directeurs d'école doivent bien transmettre les invitations aux représentants des parents d'élèves pour réunions de suivi du PEDT.
- Un article traitant du PEDT et ses actions sera écrit dans le prochain journal communal trimestriel (BIC), il s'agira aussi de remplacer le terme PEDT par le terme « Projet éducatif de la Commune » afin que le projet soit plus parlant aux parents.
- Les Comptes rendus des réunions PEDT pourront être mis en ligne sur le site et éventuellement transmis aux parents.
- Rappeler que le PEDT est disponible sur le site.

La place des écrans dans les familles :

- L'école Saint-Joseph a réalisé une enquête auprès des enfants et des parents sur la place des écrans dans les familles. Les familles ont participé presque à 100% et un retour intéressant a pu ce faire.
- Une enquête sur ce thème aura lieu en janvier à l'école Arc En Ciel pour annoncer le dialogue et la discussion.
- Une intervention sur ce thème, et à destination des parents de Jean Michel Barbe sera proposé en **février-mars**. Je lui redis que nous souhaitons cibler les élémentaires et que l'attente des parents est d'avoir des outils sur ce sujet.
- Une semaine sans écran sera organisée sur les 2 écoles du **25 mai au 29 mai**.
- Cette même semaine l'UFCV organisera une demi-journée « jeux-familles ».

